

Jardin communautaire



Vous êtes amateurs d'horticulture et désirez semer des fines herbes ou cultiver des légumes ? Sachez qu'un jardin est mis à votre disposition à la municipalité de Beaulac-Garthby.

Vous n'avez pas accès à un terrain cultivable ? Vous aimeriez obtenir une parcelle à jardiner ?

Le jardin communautaire de Beaulac-Garthby est là pour vous !

Qu'est-ce qu'un jardin communautaire ?

Un jardin communautaire est un jardin divisé en petites parcelles. Chaque parcelle est cultivée de manière autonome par un individu ou une famille. Donc, chaque personne est responsable de sa parcelle. Des points d'eau, des outils, des espaces de détente y sont mis en commun pour l'ensemble des membres-jardiniers.

Si vous êtes intéressés à vous joindre notre jardin communautaire, vous devez en faire la demande au bureau municipal. Ne tardez pas pour réserver votre parcelle de jardin.



Pour plus d'information : 418-458-2375